



# PLAN D'ACTION POUR PRÉVENIR ET TRAITER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

## Année scolaire 2021-2022



### Portrait de la situation

Climat scolaire, lieux à risque, manifestations de violence (nature et fréquence)
<p>Le dernier portrait des manifestations de la violence a été réalisé en 2019 dans le cadre de l'étude <i>Portrait de la violence à l'école dans les établissements d'enseignement québécois</i> (SEVEQ). Les résultats permettent d'orienter les interventions de façon plus précise.</p> <p>Le portrait de situation se base sur les résultats des questionnaires remplis par les élèves.</p> <p>On constate que depuis 2013, un climat de sécurité au-delà de 80% est ressenti à l'école (82% en 2013 – 81% en 2019 en moyenne). Le climat relationnel et de soutien se maintient également au-delà de 80% depuis ce temps. Cela inclut que nos jeunes ont des amis à l'école, de bonnes relations avec les enseignants, se sentent aidés par eux et savent trouver un adulte à qui parler en cas de problème.</p> <p>Par ailleurs, les jeunes trouvent en moyenne qu'un climat de justice règne à 65% dans l'école. Ils ont le goût d'apprendre à notre école (82%) mais trouvent qu'ils sont peu consultés et ne participent pas assez aux prises de décisions importantes. (45%)</p> <p>Les principaux lieux à risque identifiés demeurent les corridors (37%), les casiers/vestiaires (33%), le terrain de l'école (29%) et le transport scolaire (21 %).</p> <p>Les principales manifestations de violence rapportées par les élèves sont : se faire insulter et traiter de nom.</p> <p>Ces résultats ne résument que quelques faits saillants du portrait des manifestations de la violence.</p> <p>Recension descriptive des incidents violents (nature et fréquence) :</p> <p>Quelques incidents sont survenus au courant de l'année de façon ponctuelle. Ces incidents sont davantage liés à de la violence verbale. Des situations de cyber-violence se sont déroulées à l'extérieur de l'école, mais cela engendrait des répercussions à l'école. Les mesures inscrites au code de vie de l'école ont été appliquées lors de ces incidents et pour certaines situations, le policier scolaire a dû réaliser certaines interventions.</p> <p>Nombre de plaintes et de signalements traités<sup>1</sup> : 7</p>

<sup>1</sup> Les situations traitées sont celles pour lesquelles une démarche officielle a dû être planifiée et réalisée selon les définitions déterminées par le MEES (violence et intimidation).

## Analyse de la situation

Forces	Défis
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration constante du climat scolaire, particulièrement au niveau du sentiment de sécurité ainsi que du climat relationnel et de soutien.</li> <li>○ Augmentation du sentiment de confiance des jeunes envers le personnel scolaire ce qui les amène à se confier davantage.</li> <li>○ Augmentation de l'implication de nos élèves dans les activités organisées par l'école (80% et plus de taux de participation aux activités).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amener les élèves à utiliser un langage et des comportements plus positifs.</li> <li>○ Diminuer le niveau de risque perçu par les élèves concernant les corridors.</li> <li>○ Intégrer la gestion positive des comportements, le modèle de la réponse à l'intervention (RAI).</li> </ul>

## Nos priorités

Actualisation		Évaluation
Objectifs	Moyens	Résultats
1. Enseigner aux élèves à utiliser un langage et des comportements plus positifs.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Animer des activités en classe sur le sentiment d'efficacité personnelle.</li> <li>2) Interventions par tous les adultes de l'école.</li> <li>3) Soutien de TOUS les élèves par un tuteur.</li> <li>4) Soutien pour les élèves ayant des besoins en psychoéducation.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Fait par Josée Chouinard</li> <li>2) Enseignement intensifié en novembre et décembre pour modéliser les comportements attendus</li> <li>3) Tous les élèves ont un tuteur</li> <li>4) Ajout d'une ressource de 10 heures par semaine en psychoéducation ainsi que de 25h semaine avec TES pour du soutien quotidien. Restructuration du rôle de chacun des intervenants selon les niveaux des jeunes.</li> </ol>
2. Diminuer le niveau de risque perçu par les élèves dans les aires communes.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Maintien de la surveillance pour les pauses et midis, par des personnes significatives.</li> <li>2) Rappel des pratiques gagnantes de la surveillance des élèves.</li> <li>3) Cohérence des interventions lors des surveillances.</li> <li>4) Poursuite des interventions par tous les adultes de l'école.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Ouverture d'un poste de surveillant et surveillance par plusieurs membres du personnel.</li> <li>2) Rencontre régulière entre les surveillants, la direction et la psychoéducatrice pour le soutien au comportement positif.</li> <li>3) Interventions inspirées des 3 niveaux de la RAI (tableau présenté lors de la restructuration)</li> <li>4) Fait</li> </ol>

Objectifs	Moyens	Résultats
3. Maintien du haut taux de participation des élèves aux activités, ce qui contribue à une ambiance scolaire positive.	1) Développer le sentiment d'appartenance à l'école 2) Développer des liens significatifs avec les adultes de l'école à travers des activités. 3) Offrir une diversité d'activités afin de répondre aux intérêts du plus grand nombre d'élèves, tant par les concentrations que par le parascolaire.	1) Tous les élèves ont accès aux concentrations de l'école et ajout d'une technicienne en loisirs. 2) Notre personnel accompagne lors des activités 3) Fait (volleyball, soccer, culinaire, impro etc.)

### Activité annuelle sur le civisme

Actualisation	Évaluation
Moyen	Résultats
Tournée des classes par l'équipe de direction en début d'année, au premier cycle et 3 <sup>e</sup> secondaire.	Fait et rencontre de tous les élèves à la mi-novembre pour présenter la nouvelle structure en lien avec la RAI

### Moyens pour une école bienveillante

Actualisation	Évaluation
Moyens	Résultats
Tournée des classes sur le thème de la bienveillance (possiblement les résolutions pour la nouvelle année 2022 par les professionnels) et intensification des interventions pour certains groupes ciblés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Tournée de classe sur la cyber prévention et l'intimidation avec le policier scolaire.</li> <li>➤ Activité ouvrons nos horizons (visionnement de capsules sur l'acceptation des différences et l'intimidation)</li> <li>➤ Activités sur la socialisation pour des groupes ciblés.</li> </ul>
Maintien et bonification des activités parascolaires offertes aux élèves.	Fait
<b>Création d'un comité consultatif d'élèves qui sera partie prenante de l'élaboration du projet éducatif et du code de vie de l'école.</b>	Gouvernement étudiant
Création de sous-groupes d'aide (psychoéducation et techniciennes en éducation spécialisée) ayant pour objectif de réaliser des projets visant à l'amélioration du climat de l'école	Activités pour des groupes d'élèves présentant une faible motivation.
Engagement de groupes d'élèves autour d'un projet entrepreneurial, qui répond à un besoin de l'école, ou de la communauté.	Fait en cinquième secondaire ainsi qu'en secondaire 2.

## Moyen pour assurer la confidentialité des signalements

Actualisation	Évaluation
Moyen	Résultats
Rappels fréquents auprès des élèves de l'importance de s'adresser à un adulte signifiant pour dénoncer une situation vécue.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en place d'une structure avec un adulte significatif associé à leur niveau.</li> <li>➤ Mise en place d'une structure permettant la confidentialité pour rencontrer un intervenant (papier mauve).</li> </ul>
Présentation du personnel professionnel de l'école, permettre à ceux-ci de multiplier les contacts informels avec les jeunes.	Fait en début d'année (tournée de classe) et lors de la rencontre de tous les élèves à la mi-novembre pour présenter la nouvelle structure en lien avec la RAI
Mise en place du module « intimidation : As-tu besoin d'en parler » avec intelligence artificielle ou en direct pour les élèves.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Apprentissage par les intervenants et ajout du lien pour les élèves dans l'agenda 2022-2023 pour une utilisation plus grande et il sera présenté en éthique en début d'année prochaine. Cette année le premier contact pour les jeunes était l'intervenant associé à leur niveau. Utilisation à développer pour 2022-2023.</li> </ul>

## Moyens pour favoriser la collaboration des parents

Actualisation	Évaluation
Moyens	Résultats
Mise à jour fréquente du site internet pour faciliter le partage des informations	Fait
S'assurer de la fluidité des communication maison/école : tuteurs en constante communication, disponibilité du personnel	Fait
Envoyer un « Info-Parents » mensuel afin de communiquer de la vie scolaire aux parents.	Fait

## Moyens pour prévenir les incidents

Actualisation	Évaluation
Moyens	Résultats
Animation d'ateliers sur les comportements éthiques dans l'utilisation des technologies de communication et des médias sociaux.	Fait en début d'année avec la collaboration du policier Morin.
Utiliser davantage les gestes réparateurs pour prévenir une escalade des situations.	Mise en place d'une structure inspirée de la RAI et du SCP et banque de mesures de soutien dans le code de vie
Animation d'activités sur l'heure du dîner.	Fait (tournoi pool, ping pong, volleyball, DJ Charlie, activités extérieures lors du beau temps, activités thématique pâques, Noël etc.)
Interventions des professionnels et éducatrices spécialisées auprès des élèves en besoin.	Fait
Ateliers d'information présentés par le policier intervenant en milieu scolaire (cyberintimidation, intimidation, gestes violents et à caractère sexuel).	Fait en début d'année

## Analyse des résultats

Évaluation	
Forces	Aspects à améliorer, recommandations
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Intervention rapide et de manière concertée entre les intervenants et la direction.</li> <li>➤ Prévention rapide et fréquente avec le policier scolaire, la sexologue du CSS et les intervenants de l'école.</li> <li>➤ Continuation de la mise en place des interventions reliées à la RAI et au SCP.</li> <li>➤ Mise en place et adhésion du personnel de l'école à la nouvelle structure d'encadrement (code de vie) incluant une banque de mesures de soutien.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Consignation des événements d'intimidation et de violence pour la direction générale.</li> <li>➤ Stabilité au niveau du personnel.</li> <li>➤ Maintien des services donnés en 2021-2022 pour l'an prochain.</li> </ul>

\_\_\_\_\_

Date d'approbation par le conseil d'établissement

\_\_\_\_\_

Date d'évaluation avec le conseil d'établissement

\_\_\_\_\_

Direction

\_\_\_\_\_

Présidence du conseil d'établissement

## Protocole d'intervention

### Intimidation, violence et cyberintimidation

#### Signalement

Toute situation constatée par un membre du personnel de l'école ou du service de garde, un élève ou un parent doit être signalée immédiatement à la direction. Cette procédure est confidentielle.

#### Évaluation sommaire

La direction évalue la situation sans délai.

**Problème  
Conflit  
Chicane  
Désaccord**

Application  
du code de  
vie

#### Acte de violence

- ✓ manifestation de force
- ✓ forme verbale, écrite, physique psychologique ou sexuelle
- ✓ exercée intentionnellement contre une personne
- ✓ sentiment de détresse; blesse, lèse ou opprime

#### Acte d'intimidation

- ✓ comportement, parole, acte ou geste à caractère répétitif
- ✓ délibéré ou non
- ✓ directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace
- ✓ inégalité des rapports de force
- ✓ sentiment de détresse

#### Analyse

- Prise de contact avec les élèves concernés (victimes, auteurs, témoins) ainsi qu'à leurs parents
- Recueillir les informations nécessaires auprès des autres élèves ou personnes concernées
- Consignation des interventions
- Rapport sommaire des signalements fondés au directeur général de la commission scolaire

#### Soutien et encadrement

- Suivis auprès des victimes, auteurs et témoins ainsi qu'à leurs parents
- Sanctions disciplinaires selon la gravité ou le caractère répétitif de l'acte
- Information aux parents de leur droit de demander assistance à la personne désignée par la commission scolaire ou au protecteur de l'élève (en tout temps)
- Référence à un service professionnel de l'école ou de la commission scolaire (s'il y a lieu)
- Orientation des parents vers les ressources internes ou externes appropriées (s'il y a lieu)
- Démarche de plan d'intervention (s'il y a lieu)
- Implication d'un membre du corps policier ou d'un intervenant MSSS (s'il y a lieu)